

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

193997

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3084 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : Centre Allal Ben Abdellah

Nom & Prénom : Bouzahir Housse

Date de naissance :

Adresse : Driessia 4 Rue 3 N° 71 Gna

Tél. : 0667 819336

Total des frais engagés : 635,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/10/2013

Nom et prénom du malade : Bouzahir Housse Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dialyse Hypert

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

à : "adhérent(e)"

Le :/...../.....

Signature

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
19/10/2023	C	C		Dr. Souad LEGHLAMI Endocrinologie et Maladies Métaboliques 19, Avenue Hassan II, 10300 Casablanca, Témara - Tel : 0537 043 435
30/10/2023	C S	300.DH.		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LEGHLAMI Dr. BENNIS HOUSSAIN Projet ANNASR GH 49000 Témara - Tél: 05 37 64 46 88	30/10/23	172.60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Médecin Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
19 OCT 2023	19-10-23	B 130	263.00 DH

439, Bd Aha Chouaib Doukkali Hay El Farah - CASABLANCA

Tel 05 22 62 32 82 - fax 05 22 62 32 83

AUXILIAIRES MEDICAUX

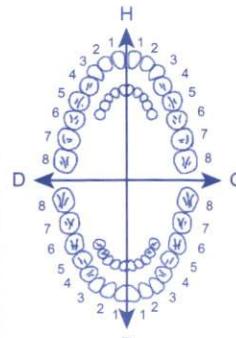
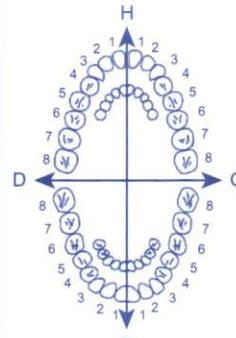
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000	G 21433552 00000000 11433553	
	B 00000000			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Souaad LEGHLIMI

Spécialiste en endocrinologie et maladies métaboliques

- diplômée de la faculté de médecine de Rabat
- Ancien Médecin de l'Hôpital Ibn Sina Rabat
- Ancien Médecin des Hôpitaux Publics



د. سعاد الغليمي

أخصائية في أمراض الغدد الصماء وأمراض الأيض

فرعية كلية الطب بالرباط

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا بالرباط

طبيبة سابقة بمستشفيات عمومية

Temara, Le

30/11/2023

Bouzahir Housra

LOT 230954 1

EXP 03 2026

PPV 68 80

35,00

1) ADD 1000

1-0-1

35,00

2) Odia 4mg

1-0-0

$68.80 \times 2 = 137.60$

3) Januvia 100

0-1-0

4) Adukeri a 100
1 gel/j & 1 moj

172,60

PHARMACIE L'AMITIÉ
Dr. BENNIS HOUDA
Projet ANNASR GH 49 C149
Tél: 05 37 64 46 83

LOT 230955 1

EXP 03 2026

PPV 68 80



Temara, Le

19/10/2023

Bouzahir Hourra

1) Hsafic
2) Gō J

Dr. Souaad LEGHLIMI
Endocrinologie et
Maladies Métaboliques
Imm. 11, Appt 10, 3ème étage
Temara - Tel : 053 043 435

Dr. Souaad LEGHLIMI
Endocrinologie et
Maladies Métaboliques
Imm. 11, Appt 10, 3ème étage
Temara - Tel : 053 043 435



LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE ABA CHOUAIB DOUKKALI
439, BD Aba Chouaib Doukkali Hay El Farah - Idrissia 20552 Casablanca
Tél : 0522.82.32.82/83 Fax : 0522.82.32.83 GSM : 06.61.48.86.67
E-mail : laboratoire.abachouaib@gmail.com
I.F : 40257328 - T.P : 33690273 - N° CNSS : 8078265 - I.C.E : 001718066000043 - I.N.P.E : 093060457

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

BOUZAHIR HOURRA

Prise en charge N°

Prescripteur **LEGHЛИMIS**

FACTURE N° **68944**

Facturé le : **19/10/2023**

Code	Analyses :		Coefficient	Prix en Dhs
119	HÉMOGLOBINE GLYCOSYLYÉE		B 100	1,10 110,00
118	GLYCÉMIE À JEUN		B 30	1,10 33,00
Total analyses :		143,00 Dh		
Prélèvements :				
Sang				
Total Prélèvements :		20,00 Dh		

Total <> **130** **Soit un montant total :** **163,00 Dh**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CENT SOIXANTE TROIS DIRHAMS





Laboratoire autorisé N° 2514

مختبر التحاليل الطبية أبا شعيب الدكالي

Page : 1

إختصاصات في التحاليل الطبية: الأمراض العامة - علم المناعة - علم الأحياء - الجزيئات - الميكروبات - الطفيلييات

Laboratoire D'analyses de Biologie médicale Aba Chouaib Doukkali

DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE PARASITAIRE - BACTÉRIOLOGIE ET VIROLOGIE CLINIQUE - BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION - BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SÉROLOGIE - TOXICOLOGIE

437, Boulevard Aba Chouaib Doukkali
Hay El Farah 20552 Casablanca

Tél : 05.22.82.32.82 - Fax : 05.22.82.32.83 - GSM : 06.61.48.86.67

Email : laboratoire.abchouaib@gmail.com

www.laboratoiracd.net

Code patient : 221016267

MME BOUZAHIR HOURRA

Dossier N° : 2310199653

Né(e) le : 01/01/1957



INP : 093060457

Analyses demandées par : Dr. LEGHLIMI S

Prélèvement du : 19/10/2023 à :11:30

Edition du : 19/10/2023

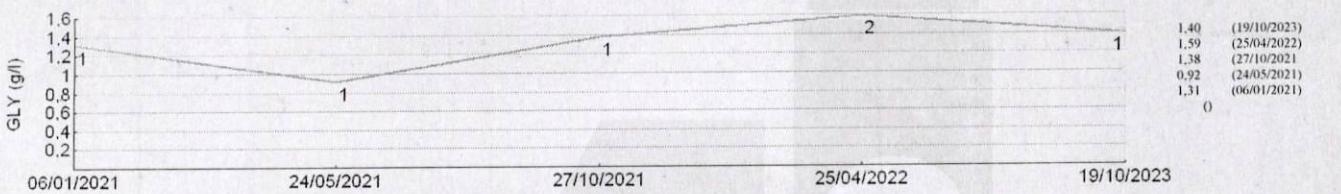
BIOCHIMIE SANGUINE

GLYCEMIE à jeûn

Glucose Oxydase-Peroxydase (GOD-POD)-Mindray BS380

: 1,40 * g/l (0,70 à 1,10) 1,59 (25/04/2022)

Soit 7,77 mmol/l (3,89 à 6,11) 8,82 (25/04/2022)



HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE

Technique HPLC

: 7,4 * %

7,7 (25/04/2022)

Critères d'interprétation des résultats

% HbA1c

4 - 6	Intervalle non diabétique
6,5	Excellent équilibre glycémique (DNID)
7	Excellent équilibre glycémique (DID)
8 - 9	Assez bon équilibre glycémique
9 - 10	Équilibre glycémique médiocre --> Action corrective suggérée*
> 10	Mauvais équilibre glycémique --> Action corrective nécessaire*



Dr EL HOUARI Abdallah

Diplômé de la faculté de médecine et de pharmacie de Reims - Paris VI (France 1984)
Ancien praticien hospitalier (hôpitaux de France)

انس - باريز (فرنسا 1984)